



Fédération de la Santé  
et de l'Action Sociale

**CGT**  
CHU Clermont-Ferrand

# Grilles de revalorisation de des salaires

## suite au Ségur de la Santé

*Infirmière en bloc opératoire diplômée d'état*

1. Ancienne grille Grade 1 avec 10 échelons, nouvelle grille Grade 1 avec 11 échelons.
2. Ancienne grille Grade 2 avec 10 échelons, nouvelle grille Grade 2 avec 8 échelons.
3. Allongement de carrière de 4 ans minimum pour Grade 1 et de 8 ans pour le Grade 2.

Revalorisations/reclassements Ségur pour les Puer. et IBODE : gare à de nouvelles arnaques. Pour les "heureux" élus : Conséquences "mécaniques" de ces modifications de grilles.

- Carrières allongées/étirées/ralenties (ajout d'échelons, changements de leurs durées pour certains, modification des modalités d'avancement de grade par le biais des LDG ...) au point que beaucoup n'atteindront jamais les derniers échelons les plus rémunérateurs, partie-s en retraite bien avant !
- Gains de rémunération très différents dans une même grille et pour l'exercice des mêmes métiers (0 point pour certains, 30 points pour d'autres...)
- Perte d'une partie de l'ancienneté à cause d'un reclassement basé sur l'indice identique ou tout juste supérieur, et non sur la base de l'ancienneté totale sur la carrière.

### La CGT revendique :

- Des carrières linéaires pour tous ou, a minima, la suppression totale des ratios promus/promouvables.
- Des salaires en lien avec les niveaux de qualifications, en début de carrière comme suit (salaire doublé en fin de carrière) :
  - non diplômé : le SMIC,
  - niveau BEP / CAP : 1,2 x SMIC,
  - niveau Bac (général, professionnel ou technologique) : 1,4 x SMIC,
  - niveau BTS / DUT (BAC +2) : 1,6 x SMIC,
  - niveau Licence LMD / licence professionnelle (BAC +3) : 1,8 x SMIC,
  - niveau Master (BAC + 5) : 2 x SMIC,
  - niveau Doctorat (BAC +8) : 2,3 x SMIC,
- Le dégel du point d'indice et le rattrapage de son gel et du manque à gagner depuis des années
- Des départs en retraite anticipés en reconnaissance de la pénibilité du travail et donc, rétablissement/préservation de la catégorie active pour tous.

**CGT CHU : GM/CMP: 51.864; 51.865; Estaing: 50.400;**  
**L. Michel: 50.803 ; cgt@chu-clermontferrand.fr**

# Puéricultrice et Infirmier·e de Bloc

Je suis

Je serai au 1<sup>er</sup> octobre 21



Sur la base des décrets présentés au CSFPH

## IBODE et PDE 1er grade

### RECLASSEMENT 1<sup>er</sup> octobre 2021

échelon	durée	IM	
1	2 ans	422	→
2	2 ans	435	→
3	2 ans	455	→
4	2 ans	475	→
5	3 ans	498	→
6	3,5 ans	521	→
7	4 ans	544	→
8	4 ans	567	→
9	4 ans	594	→
10	-	627	→

## IBODE et PDE 1er grade

ECHELON	durée	IM	gain points	gain brut €	gain net €
1	1,5 ans	422	0	0,00 €	0,00 €
2	2 ans	445	10	46,86 €	37,35 €
3	2 ans	473	18	84,35 €	67,22 €
4	2 ans	501	26	121,84 €	97,10 €
4	2 ans	501	3	14,06 €	11,20 €
5	2 ans	529	8	37,49 €	29,88 €
6	2,5 ans	558	14	65,60 €	52,29 €
7	3 ans	588	21	98,41 €	78,43 €
8	3 ans	619	25	117,15 €	93,37 €
9	4 ans	651	24	112,46 €	89,63 €
10	4 ans	685			55,65 €
11	-	722			

\*dans la limite de la durée de l'échelon

ir la base des décrets présentés au CSFPH

## IBODE et PDE 2nd grade

### RECLASSEMENT 1<sup>er</sup> octobre 2021

échelon	durée	IM	
1	2 ans	436	→
2	2 ans	455	→
3	2 ans	476	→
4	2 ans	501	→
5	2 ans	525	→
6	3,5 ans	549	→
7	4 ans	576	→
8	4 ans	601	→
9	4 ans	624	→
10	-	658	→

## IBODE et PDE 2nd grade

ECHELON	durée	IM	gain points	gain brut €	gain net €
1er prov	2 ans	466	30	140,58 €	112,04 €
1er prov	2 ans	466	11	51,55 €	41,08 €
2nd prov	2 ans	490	14	65,60 €	52,29 €
1	2 ans	515	14	65,60 €	52,29 €
2	2 ans	545	20	93,72 €	74,69 €
3	2 ans	577	28	131,21 €	104,57 €
3	2 ans	577	1	4,69 €	3,73 €
4	2,5 ans	610	9	42,17 €	33,61 €
5	3 ans	643	19	89,03 €	70,96 €
6	3 ans	676	18	84,35 €	67,22 €
7	4 ans	709			
8	4 ans	738			

\*dans la limite de la durée de l'échelon

**Où sont les centaines d'euros annoncées d'augmentation mensuelle ?**